

« Car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort ». Cette formule paradoxale de saint Paul (2^e épître de saint Paul aux Corinthiens) pourrait résumer à elle seule la session pastorale 2018 de l'Eglise catholique romaine à Genève. Elle a réuni le 14 novembre dernier l'ensemble des agents pastoraux, prêtres et laïcs, du canton autour du thème de « La traversée de l'en-bas. Abus sexuels, abus de pouvoir, cléricisme, conversion et transformation ecclésiale ».

Lors de cette session c'est une Église humble et sans maquillage qui s'est questionnée devant le miroir tendu par les révélations sur les abus sexuels sur mineurs commis par des prêtres et des personnes consacrées depuis des décennies (cf. pp. 2 et 3). Il ne s'agissait pas pour l'institution et ses membres de se limiter à réaffirmer la condamnation des abus, de pleurer sur son propre sort ou de dénoncer l'amalgame du « tous pareils » qui ternit l'image de la très vaste majorité des personnes qui servent le Seigneur et l'Eglise en totale intégrité. La volonté du Vicaire épiscopal et de ses adjoints était autre : d'une part expliquer les changements concrets qui se mettent en place dans le diocèse pour implémenter la politique de « tolérance zéro » en matière d'abus sexuels, un impératif vis-à-vis des victimes et de leurs souffrances; ausculter d'autre part les fragilités et les éléments systémiques des abus de pouvoir en Église, dont les atteintes sexuelles et le silence qui les a couvertes ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Dans ce processus de discernement, l'Église dispose d'une force qu'elle puise dans sa foi: elle croit à la présence du Christ dans nos lieux de ténèbres et nos fragilités et à la possible fécondité des temps de crise pour un chemin de conversion.

Le parlement des Inaudibles du mois d'octobre aussi nous invite à porter un regard autre sur la fragilité, celle des exclus et des plus pauvres et sur ce qu'ils nous révèlent de la dignité humaine (cf. pp 6 et 7).

La fête de la Nativité qui approche, nous rappelle enfin que Dieu s'est fait enfant, fragile et vulnérable, pour nous rejoindre. Non pas un Dieu Tout-Puissant qui s'impose de haut, mais pauvre et humble.

Bonne lecture et joyeux Noël !

Silvana Bassetti
Responsable de l'information

SOMMAIRE

2-3	SESSION PASTORALE: Les abus questionnent l'Eglise	12	REPORTAGE DE NOEL
4	DEBAT: Migration et solidarité internationale	13	OPINION: Japon une religion à la carte
5	EGLISE: Le sang des martyrs	14-17	EN BREF
6-7	SOLIDARITE: De la précarité à la dignité retrouvée	18	IMAGE DU MOIS
8-9	FORMATION: Le don de soi et le burn-out	19	BILLET DU VICAIRES EPISCOPAL
10-11	ANNONCES	20	AGENDA

Session pastorale : ces abus qui questionnent l'Eglise

Révéle au grand jour, le scandale des abus sexuels a contraint l'Eglise à mettre en place des dispositifs pour traduire dans les faits la politique de tolérance zéro décidée autant au Vatican que par l'évêque diocésain. Par leur ampleur et leur étendue, ces révélations interrogent cependant l'institution elle-même, ses structures, son fonctionnement et l'appellent à une conversion profonde. L'Eglise catholique romaine à Genève (ECR) a engagé sans tabous ce processus lors de la session pastorale du 14 novembre dernier, en présence de l'évêque diocésain, Mgr Charles Morerod.

« La traversée de l'en-bas. Abus sexuels, abus de pouvoir, cléricalisme, conversion et transformation ecclésiale » : le titre de la session pastorale 2018, qui réunit chaque année l'ensemble des prêtres et agents pastoraux laïcs de l'ECR, avait suscité quelques craintes et réticences : « on ne parle plus que des abus », s'inquiétaient certains. Dans les faits, cette session, tenue le 14 novembre dernier au château de Bossey (VD), non loin de Genève, a mis en lumière le besoin partagé d'affronter de manière complète le scandale des abus, sexuels et de pouvoir, y compris dans ce qu'ils révèlent de notre Eglise et du « terrain fertile » qui en a favorisé l'ampleur et l'étendue. Ne serait-ce qu'au nom des victimes, de leur souffrance et de leurs questions.

Le but de la session n'était pas de se « morfondre », ni de tenter de définir des réponses et des solutions toutes faites. La réunion voulait bien plus permettre aux présents de prendre « un temps de réflexion » pour inaugurer un processus de conversion, a clarifié en ouverture l'abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal, entouré de ses adjoints, Isabelle Nielsen et Michel Colin. « Nous pouvons voir la question des abus sexuels comme la pointe émergée d'un iceberg, elle est la partie mise à jour, dévoilée, elle fait du bruit. Mais tout comme pour l'iceberg, il pourrait être naïf et dangereux de ne pas tenir compte de ce qui est caché sous la ligne des eaux », a quant à elle expliqué Isabelle Nielsen.

La session, conçue en collaboration avec l'équipe ForMe (le service de la Formation à la Mission ecclésiale qui coordonne les activités de formation de l'ÉCR), s'est déroulée en deux parties. La première a exploré les mesures immédiates pour lutter contre les abus, la seconde s'est penchée sur les causes profondes de la crise : le cléricalisme, tel qu'identifié par le pape dans sa « Lettre au peuple de Dieu » du mois d'août, et donc



une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Eglise, dont les abus sexuels de mineurs sont une monstrueuse déclinaison.

Les abus : la pointe de l'iceberg

« Ce que j'ai compris dans le domaine des abus, je l'ai compris après avoir rencontré les victimes », a confié Mgr Morerod à la centaine de personnes présentes. Ces témoignages lui ont permis de sortir d'une « approche théorique » pour développer une réflexion qui plonge ses racines dans le vécu. Pour lui, la transparence est non seulement incontournable, mais cette épreuve appelle l'Eglise à une forme de kénose, elle l'invite à se dépouiller de ses attributs pour s'ouvrir à une réalité nouvelle.

« Il ne faut pas croire que c'est fini ou se dire que ce n'est pas que chez nous », a relevé Mgr Morerod, il est au contraire fondamental de prendre conscience des conditions qui peuvent favoriser les abus. L'étude mandatée par le diocèse sur les maltraitances et les abus sexuels commis sur des enfants à l'Institut Marini à Montet (FR) de 1929 à 1950 a notamment mis en lumière le poids du contexte. « Quand on place quelqu'un sur un piédestal, à l'abri de la justice commune, on favorise » les abus, l'impunité des auteurs et le silence des victimes, a souligné Mgr Morerod. « Ces dernières n'osent pas parler et, si elles le font, personne ne les écoute ».

Bien avant les révélations massives de l'été, le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg a adopté une politique de tolérance zéro et mis en place des procédures aujourd'hui détaillées sous la forme d'une Charte qui entrera en vigueur en janvier prochain. L'Eglise doit résolument quitter la culture de « l'entre nous » pour collaborer avec la police et la justice qui « ont des compé-

tences que nous n'avons pas », a continué l'évêque. « Nous avons tout à gagner à collaborer avec les instances de l'Etat pour montrer que nous n'avons rien à cacher et pour éviter que les abus continuent en raison d'une situation que nous aurions mal gérée », a-t-il insisté. Chaque cas d'abus sexuel doit être dénoncé à la justice.

La Charte de la « tolérance zéro » prévoit notamment des cours obligatoires de prévention pour toute personne engagée en Eglise. Elle définit un schéma d'intervention en cas de suspicion ou d'abus avéré. Elle devra être connue et signée par l'ensemble des personnes engagées en Eglise, a expliqué Laure Christine Grandjean, responsable de la communication et chargée de la coordination des questions concernant les abus sexuels dans le diocèse.

Ce document véhicule deux messages clés : nous travaillons main dans la main avec la justice et « vous n'êtes pas seul ». Une personne de contact a été nommée dans chacun des Vicariats du diocèse pour accompagner les agents pastoraux et être le relais vers les équipes mises en place pour traiter la question, notamment la Commission diocésaine « Abus Sexuels en Contexte Ecclésial ». Le diocèse fait de plus appel aux compétences d'associations telles que « Espas » ou « Dis No », actives dans la prévention et le soutien thérapeutique.

Il a été annoncé lors de la session pastorale que, pour le canton de Genève, la personne de contact est Mme Nicole Andreetta. Cette agente pastorale est engagée depuis de longues années auprès de l'AGORA (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des réfugiés et des requérants d'asile) et est bien connue par l'ensemble de ses collègues.

La partie cachée de l'iceberg



La deuxième partie de la journée a élargi la réflexion pour sonder la partie immergée de l'iceberg. Le pape appelle à une conversion et une transformation ecclésiale, « mais d'autres questions sont également posées,

a expliqué Isabelle Nielsen : quelle place est-elle donnée à la sexualité dans l'Eglise catholique ? De quelle manière la place des femmes est-elle pensée dans notre institution ? Quelles formations / accompagnements permettant la maturation psychologique et affective sont-elles proposées dans nos formations initiales et continues, sachant que nous faisons partie des *métiers à risque* puisque nous sommes souvent amenés à rencontrer des personnes en fragilité ? Quelle compréhension avons-nous de l'ordination des prêtres ? » A l'image du prophète Jonas, qui vit un temps de gestation dans le ventre d'un gros poisson, « l'Eglise est appelée à se tenir dans cet en-bas, dans ces entrailles, et à partir de là, à s'interroger », a imagé Michel Colin.



Répartis en groupe, les agents pastoraux ont travaillé autour de trois thématiques : quelles sont les conséquences spirituelles de ce que nous sommes en train de vivre ? Quelle est notre expérience du pouvoir et de l'autorité dans l'Eglise ? Comment vivons-nous le féminin et le masculin dans l'Eglise ? Un quatrième groupe a permis aux participants d'exprimer sous une forme artistique le « ce que nous sommes en train de vivre » en cette période de turbulences. Il s'en est dégagé un travail de réflexion sans tabous, libre et authentique, abordant la place de la miséricorde, du pardon et de la faute, le statut des prêtres, la sexualité ou l'altérité homme-femme. Un travail de remise en question qui a puisé dans les fragilités habitées par le Christ, la Parole, les sacrements et les trésors de la foi, les ressources pour nourrir un chemin de rédemption et de transformation. Celui d'une Eglise, non plus triomphante, mais pauvre et au service, désireuse de continuer à annoncer la Bonne nouvelle, le Salut et le Royaume.

Au terme de la journée, de nombreuses pistes de travail et de réflexion ont été confiées à l'équipe qui l'avait préparée. Ce n'était que le premier jalon d'un processus mené par une Eglise « courageuse, dynamique et saine », a relevé Brigitte Kerher, qui dans le rôle d'observatrice, a accompagné la journée avec Mario Poloni, modérateur du travail de l'après-midi. (Sba)

Images : ECR

Migration et solidarité internationale

Le défi migratoire illustré par la tragédie qui se joue depuis maintenant plusieurs années en Méditerranée, soulève la responsabilité de la société civile, des ONGs et des gouvernements. Le cadre européen actuel semble inadéquat pour gérer cette question et le besoin d'élaborer de nouvelles règles et favoriser de nouvelles pratiques semble incontournable. En Suisse, le débat s'est focalisé autour de l'attribution d'un pavillon suisse pour le bateau l'Aquarius, posant la question du délit de solidarité.

Comment repenser la solidarité internationale ? Quelles nouvelles pratiques devons-nous favoriser pour dépasser les « idées reçues » ? Ces questions qui malheureusement restent à ce jour sans réponses cohérentes ont fait l'objet d'une table-ronde organisée par l'Université de Genève et son Global Studies Institute (GSI), en collaboration avec le chapitre genevois d'Amnesty International et la Semaine de l'entrepreneuriat en novembre dernier.

Mgr Charles Morerod s'y est exprimé en sa qualité de président de la Conférence des évêques suisses, aux côtés de Mathilde Mottet, animatrice de la table-ronde et co-responsable du Groupe de Travail Israël-Palestine Amnesty Unige, d'Emmanuel Deonna, conseiller municipal Ville de Genève, député suppléant au Grand Conseil et président de la Commission migration, intégration et Genève internationale du Parti Socialiste genevois, de Nicolas Morel, initiateur de la pétition en faveur d'un pavillon suisse sur l'Aquarius, et de Frédéric Choffat, réalisateur du film "Non-Assistance".

Nicolas Morel, a plaidé pour le secours aux personnes qui, selon lui, doit primer avant toute chose. Sa pétition en faveur de l'octroi du pavillon suisse à l'Aquarius s'inscrit dans ce cadre. « Je me félicite d'avoir les Eglises à nos côtés » a-t-il déclaré.

Pour Emmanuel Deonna, il faut encourager le travail entre la société civile et l'Etat. Pour la Ville de Genève, il s'agit à ses yeux d'une nécessité morale d'en faire toujours plus sur ce douloureux sujet. Il a tenu à souligner qu'en Europe, Angela Merkel, la chancelière allemande, avait su adopter une attitude très courageuse en matière d'immigration. Il espère que le Pacte mondial des migrations qui vient d'être finalisé par l'Assemblée générale des Nations Unies sera approuvé à la conférence intergouvernementale de Marrakech qui devrait avoir lieu en décembre 2018. Et il a rappelé que dans le monde, il y avait à ce jour plus de 40 murs comme ceux séparant les Etats-Unis du Mexique ou Israël de l'Etat palestinien. Frédéric Choffat, plutôt pessimiste, a fait valoir enfin que l'économie guidait notre

monde et qu'elle n'était jamais du côté des plus fragiles. Mgr Morerod, pour sa part, a rappelé que les communautés religieuses exigent davantage de protection pour les réfugiés. Pour la première fois, juifs, chrétiens et musulmans ont publié une déclaration commune sur les réfugiés. Les communautés religieuses représentées au sein du Conseil suisse des religions invitent leurs membres à s'engager en faveur des réfugiés. En même temps, elles en appellent à l'État et au monde politique en leur enjoignant d'assumer leurs responsabilités face aux besoins des réfugiés. Par exemple en institutionnalisant leur réinstallation. C'est



la première fois que juifs, chrétiens et musulmans s'expriment d'une même voix sur la question des réfugiés. La déclaration prend donc un caractère unique et signifie un grand pas pour le dialogue interreligieux. Le projet est soutenu par le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un partenaire de longue date

des communautés religieuses engagées dans le monde entier. L'évêque a par ailleurs rappelé les termes de notre Constitution fédérale qui, dans son préambule, « au nom de Dieu Tout-Puissant ! », souligne que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Mais il a également rappelé que selon l'article 116 de la loi sur les étrangers, faciliter le séjour illégal d'un étranger est passible d'une peine pécuniaire voire d'une année de prison.

Mgr Morerod a signé en tant que président de la Conférence des évêques suisses une lettre au Conseil fédéral pour qu'il accorde le pavillon suisse au navire Aquarius : « Laisser mourir des gens dans les eaux internationales n'est pas une solution. Nous soutenons toute demande faite au gouvernement de faire usage de la clause d'exception de la loi fédérale sur la navigation maritime ». « On ne peut grandir à côté de celui qui meurt. Nous devons faire preuve d'une conscience illimitée. L'accueil de l'étranger est essentiel. Nous sommes tous sur cette terre le fruit de migrations », a-t-il conclu.

Pascal Gondrand

Eglises d'Orient : « Le sang des martyrs est semence de chrétiens »

Mgr Ramzi Garmou, archevêque de Téhéran, Iran, était l'invité de l'organisation Aide à l'Église en détresse (AED) à l'occasion de la Journée nationale de soutien aux chrétiens persécutés, le 28 septembre dernier. A l'église Notre-Dame-des-Grâces, au Grand-Lancy, il a présidé la messe aux côtés de Mgr Pierre Farine, évêque émérite à Genève, de l'abbé Pascal Desthieux, vicaire épiscopal à Genève, de l'abbé Philippe Matthey, curé modérateur de l'Unité pastorale des Rives de l'Aire, et de l'abbé Elvio Cingolani.

Mgr Garmou a tenu à témoigner de la présence active des chrétiens non seulement en Iran mais dans l'ensemble du Moyen-Orient depuis 2.000 ans. Des chrétiens qui aujourd'hui sont comme une goutte d'eau dans la mer d'États et de territoires où domine la religion islamique. Il y aurait en Iran quelque 60.000 chrétiens sur une population d'environ 82 millions de personnes. « Mais pour moi », a tenu à souligner Mgr Garmou, « la force et la vitalité d'une Eglise ne dépendent pas du nombre de ses fidèles. En Europe, on entend dire que la moitié des européens soit ne croient pas en l'existence de Dieu, soit ils y sont totalement indifférents. Pourtant il y a beaucoup de liberté en Europe, beaucoup de possibilités pour développer des activités chrétiennes. La force d'une Eglise réside dans le témoignage de ses fidèles, dans la manière dont la foi est vécue dans la vie quotidienne, une foi qui transforme la vie et témoigne de la présence de Jésus. C'est pourquoi, a dit Jésus, n'ayez pas peur de dire qui vous êtes. Cette parole est pour nous, en Iran, une source de courage et de consolation. »



Une présence qui fut douloureuse et, à bien des égards, l'est encore actuellement. En effet, les communautés chrétiennes d'Orient ont depuis des siècles été marquées au fer rouge du martyr, a-t-il précisé : « dans l'Empire perse, sous le règne de Chapour II, au IV^{ème} siècle, la persécution des chrétiens au motif qu'ils refusaient d'adorer le feu zoroastrien a duré quarante années. Il est possible qu'elle ait été la plus longue persécution d'une communauté chrétienne. Le sang de ces victimes a vraiment consolidé et renforcé leur foi ».

Rappelant la célèbre phrase de Tertullien, « le sang des martyrs est semence de chrétiens », Mgr Ramzi Garmou a fait valoir « qu'une Eglise qui n'a pas de martyrs manque de semence. C'est un arbre sans fruits,

une femme stérile ». Mgr Garmou a cependant fait preuve d'espérance, ajoutant que « beaucoup d'Iraniens musulmans soit se sont déjà convertis au christianisme, soit y aspirent. Mais l'absence de liberté religieuse dans l'Islam empêche les conversions. Les musulmans qui se convertissent au christianisme sont passibles de mort. Cette loi ne vaut pas seulement en Iran, mais dans tous les 'États islamiques'. Pour l'Eglise en Iran, le martyr de ces fidèles est aussi source de grâces nouvelles, de force spirituelle. Il ne faut pas s'étonner quand on lit la Bible, que la persécution ait accompagné la vie de l'Eglise depuis les origines. C'est une réalité. Et à mon avis cette persécution va accompagner l'Eglise jusqu'à la fin. Jésus le dit clairement : à cause de moi, vous serez arrêtés, jugés, persécutés. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en ce 21^{ème} siècle il y ait encore des chrétiens persécutés à cause de leur foi en Jésus-Christ. Il faut plutôt s'étonner si l'on n'est pas persécuté à cause de sa foi. La persécution, c'est le signe par excellence de l'authenticité de notre vie chrétienne. C'est pourquoi l'histoire de l'Eglise est remplie de femmes et d'hommes qui ont donné leur sang pour témoigner jusqu'au bout de leur fidélité à leur baptême ».

Portant alors un regard sévère sur l'Occident, Mgr Garmou a relevé pour conclure « qu'il y a un autre type de persécution encore plus dangereuse que celle que nous connaissons en Orient. Je pense à la persécution culturelle qui a envahi l'Occident, une culture basée sur le matérialisme, l'hédonisme, la liberté de faire n'importe quoi sans tenir compte de valeurs spirituelles et morales. Des lois sont appliquées qui offensent Dieu. Par exemple les lois sur l'avortement : tuer les tous petits enfants dans le ventre de leur mère est légal dans la plupart des Etats occidentaux ! ».

« Je vous invite donc à prier pour notre engagement chrétien, à nous fidèles d'Orient, et n'oubliez pas que vous en Occident chrétien, vous avez la joie de pouvoir témoigner de Jésus-Christ en toute liberté ».

Alors, les Eglises d'Orient sont-elles des Eglises en détresse ? Ce sont certes des Eglises qui souffrent, endurent nombre de difficultés mais ce sont surtout des Eglises fortes qui, comme on dit aujourd'hui, « ne lâchent rien » et, en ce qui les concerne, ce n'est pas qu'une simple expression à la mode.

Texte et image Pascal Gondrand

De la précarité à la dignité retrouvée

A l'occasion de la Journée du refus de la misère, la Maison des Associations a accueilli le 31 octobre dernier la deuxième édition du « Parlement des inaudibles ». Par douze propositions en lien avec l'éducation, la santé ou la lutte contre la discrimination, le Collectif 17 octobre veut briser l'idée que les pauvres sont des assistés.

« A combien doit être estimée une vie humaine ? », s'insurge Henriette en réponse au témoignage d'un homme s'étant vu refuser des soins médicaux aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Cet homme s'est rendu mercredi dernier à la Maison des Associations pour témoigner de la situation de précarité qu'il vit à Genève. Et il est loin d'être le seul, d'autres voix se sont unies à la sienne et démontrent que la misère touche sans distinction, aussi à Genève. D'un côté des personnes qui ne trouvent pas d'emploi par manque de formation ou parce que considérées comme trop vieilles par les employeurs. De l'autre, des immigrés dont le statut légal les empêche de trouver du travail et qui se retrouvent dans des situations de précarité. A l'image de cet Africain qui se lève, montre les quelques dents qui lui restent et explique que sans argent il est impossible de financer des implants. Ou encore de cette jeune Sénégalaise : « Sans permis de séjour, je ne peux pas travailler et pour trouver un travail, il me faut un permis », explique-t-elle à l'assemblée. D'autres font état de racisme et de stigmatisations au quotidien. « Vous n'avez aucune chance de trouver un travail, car vous êtes noire », s'est entendu dire une jeune femme venue au « Parlement des inaudibles ».

Créer des ponts

Ces prises de parole permettent aux personnes en situation de grande précarité d'être entendues, mais aussi de « briser l'idée que les pauvres sont des assistés qui se complaisent dans cette situation », relève Inès Calstas, responsable de la pastorale des milieux ouverts pour l'Eglise catholique romaine à Genève. « Cette année, un plus grand nombre de personnes a accepté de prendre la parole, alors que l'année dernière il avait été compliqué de trouver des témoignages », ajoute-t-elle. Cette réticence à témoigner est encore accentuée par le sentiment d'être un poids pour toute la société. « Lors des journées de préparation de cette rencontre, certaines personnes ont expliqué avoir peur de coûter trop cher à la société », se rappelle Silvana Bassetti, modératrice lors de cette deuxième session du « Parlement des inaudibles », avec Jean-Claude Etienne, co-président du Collectif 17 octobre qui a organisé l'événement. Or, selon Inès Calstas, « plusieurs politiciens m'ont exprimé leur étonnement face à l'ampleur de la situation de précarité à Genève ». Elle note qu'ils ont été interpellés par l'initiative du Collectif 17 octobre de créer des ponts entre le monde politique

et celui de la grande précarité. Interpellés certes, pourtant peu d'entre eux étaient présents ce mercredi 31 octobre à la Maison des Associations. Parmi eux, le conseiller municipal Vert, Omar Azzabi, et l'assistant parlementaire PDC, Claudio Marques, ont fait le déplacement.

Des paroles aux actes



L'un comme l'autre se sentent très concernés par les témoignages entendus lors de cette soirée. Le conseiller municipal Vert a exhorté le Collectif 17 octobre à obtenir une meilleure visibilité au niveau politique pour faire entendre la voix des personnes en situation de précarité. Il souhaite, « traduire les propositions votées par le Parlement des inaudibles en projets concrets au niveau municipal », explique-t-il dans un entretien en marge de la rencontre. Traduire les propositions du parlement sur le terrain pourrait par exemple prendre la forme d'un accompagnement à l'insertion professionnelle en dehors du circuit de l'Office Cantonal de l'Emploi, comme cela se fait déjà en Ville de Carouge pour les jeunes adultes. « Il n'existe encore rien de tel au niveau de la Ville de Genève, mais il serait intéressant de proposer un coaching à l'emploi. Cela permettrait même aux personnes sans permis de séjour de ne pas rester en marge », avance-t-il. Omar Azzabi émet aussi l'idée d'introduire un récépissé de contrôle de police pour éviter les cas de discriminations. « Cet outil légal permettrait de recenser les délits de faciès et de faire remonter à la hiérarchie les noms des policiers abusant de leur pouvoir », précise-t-il.

L'assistant parlementaire PDC, Claudio Marques, évoque d'autres pistes de travail à explorer au niveau politique. Il y a deux ans, le Conseil d'Etat a produit un

rapport concernant la pauvreté à Genève. Il en ressortait que parmi les personnes en grande précarité beaucoup d'entre elles n'étaient pas au bénéfice d'une formation professionnelle. « Quelles mesures peut-on favoriser pour permettre à des jeunes de sortir de l'enseignement obligatoire avec une formation ou du moins une inscription à la formation ? », s'interroge le PDC. Par ailleurs, il aimerait axer la réflexion sur la question des prestations complémentaires et surtout celle des seuils à l'octroi de ces prestations. « Nombre de personnes se trouvent juste au-dessus du seuil et ne touchent donc rien, alors qu'elles auraient grandement besoin de cette aide pour boucler leurs fins de mois », clarifie-t-il.

« Lors du débat sur la loi sur la laïcité, nous avons voulu, avec les Verts, faire inscrire une reconnaissance par l'Etat de l'importance de l'engagement social des organisations religieuses au sein de la société », déclare Claudio Marques. En effet, selon lui, les organisations reconnues comme le Centre Social Protestant ou Caritas sont des initiatives d'organisations religieuses « laïcisées » venant pallier certains manques de l'Etat au niveau social. « Il serait donc intéressant de voir comment intégrer les organisations religieuses à la cohésion sociale. En plus la question est actuelle et reviendra certainement dans le débat très prochainement », affirme-t-il encore.

Se réapproprier sa vie



Le parlement des inaudibles a approuvé douze propositions à l'unanimité

Plus loin des préoccupations politiques, mais directement confrontée aux réalités du terrain, Inès Calstas considère que l'Eglise catholique romaine à Genève revêt un rôle très important dans la lutte contre la précarité. « L'Eglise est une facilitatrice en aidant les personnes en grande précarité à se réapproprier leurs vies », déclare la responsable de la pastorale des milieux ouverts. Une réappropriation qui passe par la relecture de sa propre vie: « Se réconcilier avec soi-même et son parcours de vie permet de retrouver la

force d'avancer, de reconstituer une certaine espérance perdue », ajoute-t-elle. Elle complète, « une manière de montrer à ces personnes qu'elle possède les compétences et le potentiel pour prendre des initiatives ». Sortir de l'exclusion signifie aussi créer du lien et mettre ses compétences au service d'autrui. « Je pense que la création de lien est une des grandes forces de l'Eglise catholique », indique Inès Calstas. C'est le cas lorsque la Ville de Genève recherche des bénévoles pour divers événements. « L'Eglise recommande des personnes, puis la Ville certifie les services rendus par une attestation de travail », une manière de revaloriser les compétences de toute une partie de la population qui peine à trouver sa place au sein de la société, selon Inès Calstas. Chantal, présente lors de cette seconde session à Genève du « Parlement des inaudibles », en arrive à la même conclusion, « chaque être humain possède une dignité inaliénable, mais elle a aussi besoin d'être reconnue ».

Texte et images Myriam Bettens

Le Parlement des inaudibles

Proposé pour la première fois à Genève l'année dernière dans le cadre des 30 ans de la Journée mondiale du refus de la misère, le « Parlement des inaudibles » est ouvert à des personnes de tous milieux socio-économiques. Des personnes vivant directement la précarité au quotidien, des politiciens, des représentants d'œuvres d'entraide, des journalistes siègent dans ce parlement. Par un partage des vécus, le parlement veut donner la parole aux victimes de l'exclusion. Le terme « d'inaudible » a été spécialement choisi pour qualifier les personnes qui possèdent des voix, mais que l'on n'entend pas.

Collectif 17 octobre

Le *Collectif 17 octobre* est une association créée pour soutenir la Journée du refus de la misère, lancée par ATD Quart Monde le 17 octobre 1987 à l'initiative du prêtre français Joseph Wresinski et reconnue depuis 1992 par l'ONU. Le *Collectif 17 octobre* regroupe diverses œuvres d'entraide comme Caritas, ATD Quart Monde, Agora, le Bateau Genève ou encore l'Eglise catholique romaine à Genève.

Le don de soi et le burn-out

Le 8 novembre dernier, une soixantaine de personnes a participé à Genève à la Journée Œcuménique de Formation sur le thème « Rester vivant dans l'accompagnement » : une réflexion sur les risques de burn-out dans le contexte de l'engagement envers les autres, proposée par le Bureau Santé de l'Eglise catholique romaine (ECR) et le Service Accompagnement de l'Eglise protestante (EPG).

« Pour se donner, il faut s'appartenir » Cette citation de Nietzsche, souvenir d'une ancienne dissertation collégienne, nous parle de l'engagement et de ses limites eu égard à notre intégrité personnelle. Une question d'autant plus pertinente dans les milieux d'Eglise, que les personnes engagées sont souvent appelées à côtoyer des situations complexes, lourdes, existentielles, face auxquelles le maintien d'une distance peut être problématique, voire culpabilisant. Le risque de burn-out est dès lors réel. Le burn-out ? Vaste sujet. Est-ce le mal par excellence d'une société qui valorise la performance à tout prix, promeut le dérèglement à tout-va et dicte un rythme infernal ? L'engagement, le dévouement ou le don de soi peuvent-ils favoriser l'épuisement ? Un public attentif et intrigué a participé le 8 novembre dernier, dans la grande salle de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Chantal, à la Journée Œcuménique de Formation sur le thème « Rester vivant dans l'accompagnement ». Le thème était traité par Sylvette Delaloye, diplômée en psychologie clinique et thérapie systémique et experte en burn-out, ce mot anglais qui signifie « se consumer totalement comme une bougie » et qui désigne un état d'épuisement physique et émotionnel.

Burn-out

Il s'agit d'une souffrance diffuse qui s'accommode mal des simplifications hâtives, a souligné d'emblée Sylvette Delaloye. Les facteurs d'usure qui favorisent l'épuisement sont nombreux. Ainsi, la surcharge de travail n'est ni seule ni toujours en cause et certaines

valeurs personnelles, comme par exemple le dévouement, entrent aussi en ligne de compte. Les exigences de performance et d'excellence galvanisées à notre époque n'arrangent de loin pas les choses. Pour complexifier le tout, les facteurs d'usure ne sont pas les mêmes pour tous et changent souvent avec l'âge. Enfin, « ce qui va user un individu peut en ressourcer un autre ». Comment s'y retrouver alors ?

Dans cette jungle de facteurs, un élément semble incontournable : le stress, où plutôt l'impact sur l'organisme des modifications provoquées par le stress quand il devient chronique. Car si le stress aigu et d'une durée limitée peut être positif (il permet de mobiliser les énergies pour réagir à un danger par exemple), un état de stress chronique est au contraire destructeur et favorise le burn-out. Il s'agit là d'un processus physiologique car « nous ne sommes pas fait pour fonctionner en stress chronique », a insisté l'intervenante.

Culture ambiante

De nombreuses « valeurs » qui s'imposent aujourd'hui dans la plupart des contextes professionnels, mais aussi de vie, favorisent l'épuisement : l'exigence croissante de résultats, le culte de l'urgence et du changement, mais aussi la standardisation des procédures et la perte d'autonomie qu'elle implique, a observé Sylvette Delaloye, en énumérant de nombreux exemples. Certains modèles frisent l'absurde et vont jusqu'à « la prescription de l'idéal comme une norme » applicable par tous et au quotidien (une mission impossible même pour Federer !). Et que dire de ces slogans qui nous enjoignent d'être à l'aise dans l'inconfort ? « Passez-moi le terme, prévient la psychologue, mais c'est une couillonade », a-t-elle souligné. Ces exigences dévoyées de performance et d'excellence peuvent entraîner des dérives dans ce qu'il y a de meilleur en nous, même dans des contextes altruistes, tels l'entraide désintéressée, l'engagement envers l'autre et l'accompagnement. Elles peuvent alors prendre la forme d'un éloignement voire d'un renoncement à soi et à l'expression du vivant en nous.

Certains profils et certaines caracté-



ristiques souvent appréciées, et même valorisées dans les CV, peuvent jouer des mauvais tours. Les personnes consciencieuses et exigeantes, parfois perfectionnistes, constructives, toujours à la recherche d'une solution et qui s'adaptent « même quand le contexte devient extrême », sont à risque. Et plus la personne est épuisée, moins elle a la capacité de voir clairement la situation et d'en sortir, a expliqué Sylvette Delaloye aux 60 participants réunis dans la salle, pour la plupart engagées dans les services des Églises catholique et protestante pour l'accompagnement de personnes malades ou âgées, dans les hôpitaux ou les EMS du canton.

Des pistes

Comment, dans les milieux de l'accompagnement de personnes fragilisées par la maladie ou le grand âge, maintenir le contact avec soi sans renoncer à l'engagement envers les autres ? Sylvette Delaloye propose plusieurs pistes de réflexion et d'action, qui nécessitent toutes d'établir au préalable notre état physique. « C'est dans le corps que nous sommes vivants », c'est pourquoi nous devons prendre le temps de nous demander comment nous allons, le temps de comprendre les signaux d'alarme que nous pourrions manifester, a conseillé l'intervenante, afin de réagir à temps.

Expirer, être en mouvement ou moduler la voix sont des techniques qui agissent contre la fatigue de tension du burn-out, elles aident à mettre les tensions à l'extérieur et permettent ainsi au corps de se mettre au travail pour récupérer de l'énergie. Quelques minutes suffisent, mais il faut les prendre, pour soi-même et pour les personnes que l'on accompagne. « Pensez aux consignes sur les masques à oxygène pour les parents qui voyagent en avion avec leurs enfants. Suivre le réflexe de s'occuper d'abord de l'enfant est une erreur, il faut d'abord se protéger soi-même pour pouvoir aider

les plus faibles », a souligné Sylvette Delaloye.

Pour l'experte, nos ressorts se cachent souvent dans des petites choses : savoir sentir ses besoins et envies personnelles, définir ses propres lieux de ressources dans la vie et ponctuer ses journées de moments d'attention à soi. Enfin, ajoute-t-elle, il est important d'identifier ses propres facteurs d'usure et en premier lieu ceux que nous ne pouvons pas changer, car « il n'y a rien de plus épuisant que de vouloir modifier ce que nous ne pouvons pas changer ». Quant aux facteurs sur lesquels nous pouvons agir, il faut se fixer un premier objectif, modeste, réalisable et concret. « Ce premier jalon va nous aider à nous mettre en mouvement » a conclu Sylvette Delaloye en citant Lao-Tseu: « Un voyage de 1000 lieues commence toujours par un premier pas ».

La journée s'est poursuivie avec des ateliers en groupe autour des questions : Qu'est-ce qui m'use ? / me ressource ? Comment est-ce que je me défoule, me décharge ? Comment est-ce que j'entretiens le vivant en moi ? Dans ma propre expérience de vie spirituelle, où vais-je puiser mes ressources ? Ai-je conscience de mes ressources ? Les retours des groupes ont permis d'identifier la spiritualité, le silence, la promenade, la lecture biblique, la prière ou la nature comme lieux de ressourcement. Mais aussi le vivant qui nous habite et qui habite l'autre.

En conclusion de la journée, le récit du premier livre des Rois 19, 1-18, commenté par le pasteur Jérémie Dunon et frère Michel Fontaine, a mis en lumière l'invitation à laisser l'autre, le Tout Autre, les anges, les amis prendre soin de nous. (Sba)

Conférence des équipes catholique et protestante des aumôneries HUG (Cluse-Roseraie)

« La beauté qui me porte :

interaction entre ce que je crée de beau et la beauté qui me recrée»

Avec Anne-Christine Menu-Lecourt, pasteure dans l'EPG

11 décembre de 14 h 30 à 16 h 00

Lieu : Auditorio Julliard - Hôpitaux Universitaire de Genève (nouveau bâtiment)

Contact : C. Rouiller - 022 372 65 90 77

ANNONCE



Université de la Solidarité et Diaconie

Une session romande au service de la fraternité pour aider chacun à trouver sa place dans nos communautés. **Avec le Père Etienne Grieu, sj, sur le thème**

« Apprenons les uns des autres ! »

les 29 et 30 janvier 2019 à l'Université de Fribourg.

Le mystère de la fragilité se révèle dans ce constat : les personnes vulnérables nous aident à découvrir qui nous sommes en profondeur. Nous ne sommes pas quelqu'un parce que nous avons une belle situation ou parce que nous avons accompli des choses extraordinaires. Notre identité profonde se trouve ailleurs, et il s'agit de la découvrir peu à peu, non au travers de nos accomplissements, mais au travers de l'amour de Dieu et des autres.

Dès lors, il est primordial pour l'Eglise d'ouvrir un espace de rencontre authentique et d'engendrement réciproque, sans attitude de surplomb de la part des agents pastoraux laïc(que)s, religieux(les), diacres et prêtres. De là découle l'idée de cette Université de la diaconie.

De concert avec les services « Solidarité » des diocèses et cantons de Suisse romande et avec le maximum de partenaires engagés dans la diaconie, le Centre Catholique Romand de Formations en Eglise (CCRFE) souhaite inviter des personnes en précarité, des agents pastoraux, permanents ou bénévoles, des étudiants et des enseignants à entrer en dialogue, à écouter les témoignages des uns et des autres, afin d'ouvrir ensemble des pistes de communion selon « la joie de l'Evangile ».

Les inscriptions sont ouvertes. <https://unisolidarite.org/>

Messe Rorate à Versoix

Vendredi 14 décembre

à 6h30 du matin

a l'église Saint-Loup



Festival Orgue et Orchestre

Dimanche 2 décembre 2018

17 heures

Ensemble Synopsis

dir. Sébastien Brugière, Diego Innocenzi, orgue

Œuvres françaises des XIXème et XXème siècles

Marché de Noël

Samedi 1er décembre: 10h-20h et Dimanche 2 décembre: 9h-17h

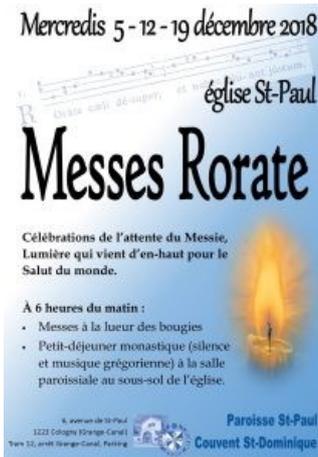
Animations musicales, stand artisanaux, contes et chants de Noël.

dans les salles de la paroisse de la Sainte-Trinité (rue de Lausanne, 69)

Marché de Noël 2018

Paroisse de la Sainte-Trinité

Stands artisanaux
de nos paroissiens, des enfants du catéchisme
et de communautés religieuses



Messes Rorate - église St-Paul

Mercredis 5-12-19 décembre 2018 à 6h00 du matin

Célébrations de l'attente du Messie, Lumière qui vient d'en-haut pour le Salut du monde.

Messes à la lueur des bougies

Petit-déjeuner monastique (silence et musique grégorienne) à la salle paroissiale au sous-sol de l'église.

A la Paroisse St-Paul – Couvent St-Dominique (Cologny-Grange-Canal)

Appel Spirituel de Genève

« Droits de l'homme. 70 ans après, où va-t-on? »

A la Cathédrale St-Pierre de Genève,
lundi 10 décembre 2018 à 19h00

Avec : Madame Martine Brunschwig Graf, Présidente de la Commission fédérale contre le racisme, Monseigneur Jacques Gaillard, ancien évêque d'Evreux, et les membres du comité de l'Association de l'Appel spirituel.

Musique : à l'orgue V. Thévenaz, à la harpe J. Alarcán, et la chorale Nashir.
Entrée libre, collecte.



Exposés de décembre à Notre-Dame

- NOTRE-DAME L'IMMACULÉE – Vérité de foi et sens spirituel- **5 décembre** après la messe de 18h30. Exposé de 60 min. par les Abbés Pierre Jaquet et Côme Traoré
- INTRODUCTION AUX QUATRE ÉVANGILES (2e partie) -**12 décembre** après la messe de 18h30. Exposé de 60 minutes par les Abbés Pierre Jaquet et Côme Traoré
- LA CONFESSION -**19 décembre** après la messe de 18h30. Exposé de 60 minutes par l'abbé Pascal Des-thieux, vicaire épiscopal

A la Paroisse Notre-Dame - Genève

Ciné-Club Candolle

Projection du film « LES AILES DU DÉSIR »

de Wim Wenders (1987), réalisateur du film remarqué et remarquable « Le pape François – Un homme de parole »(2018). La projection sera suivie d'un débat.

Mercredi 12 décembre 2018 à 19h30

Lieu: 30 rue de-Candolle - Espace culturel François de Sales.



Secours aux Enfants Bethléem: «Les soins lui ont sauvé la vie»

George est atteint d'une maladie rare. Il est soigné au Caritas Baby Hospital depuis de nombreuses années. Une grande partie des frais de traitement est prise en charge par l'hôpital. Sans ce soutien, George ne serait plus en vie depuis longtemps.

Le petit George a passé son premier Noël au Caritas Baby Hospital (CBH), où il était arrivé en urgence. Rapidement, on a remarqué que sa vie était en danger et le nouveau-né fut transféré dans un hôpital de Jérusalem. Le diagnostic fut posé: maladie de Hirschsprung. Au début, les médecins étaient convaincus qu'après une opération des intestins tout serait bon. Mais, il s'avéra que George était atteint d'une forme très grave de cette maladie rare. C'est pourquoi, en l'espace de deux ans, tout le gros intestin et une partie de l'intestin grêle lui ont été enlevés.

Petit mais costaud

«Que George soit en vie est presque un miracle», explique le Dr Hiyam Marzouqa, médecin-chef du Caritas Baby Hospital. C'est ici que George est suivi, après toutes les opérations. Malgré des restrictions, George a une vie plus ou moins normale avec ses parents et Sidra, sa petite soeur. Il va à l'école et le fait qu'à cause de sa maladie il ne puisse pas participer aux cours de sport et ne pèse que la moitié du poids de ses camarades de classe ne le dérange pas trop. «En revanche, je suis meilleur en lecture», explique-t-il fièrement. «J'ai même gagné une médaille d'or.»

Au début, les autres enfants demandaient pourquoi il avait un tuyau dans le nez. «C'est en lien avec ma maladie», répondait-il brièvement. Avec ça tout est dit, trouve George. «Cela m'ennuie de toujours en parler.» Par ce tuyau, la sonde gastro-nasale, il est alimenté par un lait nourrissant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, car son corps n'absorbe pas suffisamment d'éléments nutritifs à travers l'alimentation normale. Il lui manque des calories, des protéines vitales, des enzymes et des vitamines. C'est pourquoi, deux fois par mois, une perfusion lui est administrée et il doit prendre quotidiennement des médicaments.

Anniversaire à Noël

Malgré un revenu régulier, les parents n'ont pas la possibilité de prendre en charge les frais de traitement. Comme la plupart des familles de Palestine, ils n'ont pas d'assurance maladie. «Nous sommes reconnaissants que l'hôpital prenne à sa charge une grande partie des frais», affirme Riham, la mère de George. «Ceci lui sauve la vie !»

George se réjouit du prochain Noël, deux jours après son anniversaire. A l'école, lui et sa soeur bricolent avec

enthousiasme des décorations qu'ils pendront au sapin de Noël dans leur maison. Il réfléchit à ce qu'il souhaite se faire offrir. Une guitare? Un tambour? En souriant malicieusement il dit: «De préférence les deux!» Il est vif d'esprit et sûr de lui et il aime la vie, même si ce n'est pas toujours facile et s'il a souvent des douleurs. Mais il ne se laisse pas abattre par la maladie.



George a une relation toute particulière avec l'assistante sociale, Hiba Sa'ady. Photo: © Meinrad Schade

Le **Caritas Baby Hospital**, en Cisjordanie, est financé et exploité par Secours aux Enfants Bethléem, à Lucerne. Le concept de soins fait participer étroitement les mères au processus de guérison de leurs enfants et l'hôpital dispose d'un service social bien étoffé. En 2017, près de 50'000 enfants et nouveau-nés y ont été hospitalisés ou ont reçu des soins ambulatoires. Tous les enfants reçoivent de l'aide, indépendamment de leur origine et de leur religion. Le centre de formation de l'hôpital offre des cours de perfectionnement à ses collaborateurs et aux personnes externes. Ce n'est que grâce à des dons que l'hôpital peut remplir sa mission et sauver des vies d'enfants. Vous trouverez de plus amples informations sur la situation actuelle à Bethléem sur notre site internet www.enfants-bethleem.ch

Dons:

Secours aux Enfants Bethléem - Compte pour les dons CP 12-2064-5

IBAN CH23 0900 0000 1200 2064 5

Japon : une religion à la carte

Fin octobre, j'ai eu la chance de partir au Japon avec un chœur de Suisse romande : nous avons donné deux concerts avec des chœurs japonais à Tokyo et dans une petite ville plus au sud au bord de l'océan Pacifique.

Ce fut une expérience étonnante, en raison des énormes différences culturelles et sociales entre nos deux pays. Nous avons eu un aperçu de la vie japonaise dans les grandes villes comme Tokyo, mégapole de 35 millions d'habitants, la plus grande au monde. Une urbanisation qui semble anarchique à nos yeux d'Occidentaux : des gratte-ciel de 60 étages côtoient de petites maisons, le tout très serré et à perte de vue.

Des autoroutes à deux étages et des trains serpentent en pleine ville. Aux heures de pointe, les foules sont compactes, mais les gens se croisent sans se bousculer. Seules les enseignes lumineuses et la musique des magasins sont agressives. Tout le monde est bien sûr plongé dans son smartphone, mais il est interdit de téléphoner dans le métro : une bonne idée ! Autre différence : on peut fumer dans les restaurants, mais pas dans la rue, sauf dans les zones fumeurs. Il s'agit de boîtes en plastique avec quelques plantes vertes dans lesquels s'entassent les accros à la cigarette.

Si l'on quitte les grandes artères et qu'on s'enfonce dans les petites rues, on découvre des temples bouddhistes et des sanctuaires shintoïstes : de minuscules havres de paix loin de la frénésie de la grande ville. Les habitants viennent s'y recueillir un instant : ils procèdent à des rites de purification, formulent un vœu et aiment se promener dans les jardins des plus grands temples. Ces lieux sont surtout très fréquentés lors des fêtes.



©Laure Speziali

Quel contraste avec les temples modernes de la consommation, ces gigantesques centres commerciaux qui fleurissent dans tous les quartiers. Ces centres compor-

tent un ou deux étages uniquement de restaurants, avec en devanture les plats en photos ou en maquette plastique, des écrans, des animations et même des zones de repos avec des fauteuils, où les travailleurs font la sieste à midi ou pianotent sur leur téléphone. C'est un monde en soi, comme une bulle dans un univers trop grand et déshumanisé.

Les Japonais ont un rapport très souple et non conventionnel avec les religions. Ils se déclarent en majorité sans religion, mais disent en même temps en riant qu'ils naissent shinto, se marient chrétiens et meurent bouddhistes. Le shintoïsme est la religion originelle du pays. C'est un ensemble de croyances, de mythes et de rites, sans texte fondateur. Les divinités sont les forces de la nature, comme le soleil, les animaux, les montagnes, mais aussi les sentiments, comme la beauté et l'amour. Le sanctuaire est le lieu central, on y pénètre en passant sous un torii, un portail en pierre ou en bois qui marque la limite entre le monde réel et le monde sacré.

Le bouddhisme est ensuite venu de Chine et de Corée au 6ème siècle. Il est entré en rivalité avec le shintoïsme et de nombreuses sectes sont apparues. Quant au christianisme, il a été introduit par des missionnaires jésuites, arrivés au Japon en 1549. Ils se sont adressés aux autorités pour obtenir l'autorisation de diffuser cette nouvelle religion. Après des dizaines d'années d'évangélisation et de conversions, les missionnaires ont été expulsés, les persécutions ont débuté et le christianisme a été interdit en 1614. Il a été officiellement autorisé seulement en 1873, quand le pays s'est ouvert au monde extérieur.

Pourquoi une majorité de mariages catholiques, alors que les chrétiens ne représentent que 2 % de la population ? Il semble qu'un mariage en robe blanche devant un prêtre est un signe de modernité pour les jeunes Japonais. Il faut cependant savoir que ces cérémonies organisées par des agences sont dirigées par de faux prêtres ! Il s'agit d'étrangers résidant dans le pays qui arrondissent ainsi leurs fins de mois.

C'est peut-être aussi un symbole de l'extrême tolérance qui règne en matière de religion. Le shintoïsme étant tout à fait compatible avec le bouddhisme et le christianisme, rien n'empêche les gens de choisir les rites qui leur conviennent le mieux. Ce qui semble un grand désordre à nos yeux ahuris d'Occidentaux constitue une forme d'harmonie, qui exclut la possibilité de tout conflit religieux. Un exemple à suivre ?

Laure Speziali

16.10 (cath.ch) Le mouvement « **Votes for catholic women** » au sein de l'Eglise catholique, demande que les religieuses aient le droit de vote lors des synodes des évêques. La requête est notamment soutenue par des religieuses bénédictines du couvent de Fahr, en Argovie. La prieure Irene Gassmann a publié sur Facebook une photo sur laquelle les bénédictines posent avec une pancarte affichant le slogan « Votes for catholic women ». La responsable bénédictine déplore que « tous les jours, de nombreuses femmes et aussi des hommes s'éloignent de l'Eglise parce qu'ils ne se sentent pas pris en compte. L'Eglise ne peut avoir un avenir que si elle est organisée par des hommes et des femmes de façon commune ».

16.10.(cath.ch/l.MEDIA) Le pape François a reçu de façon privée **Ahmed el-Tayeb, grand imam de la mosquée-université d'Al-Azhar** (Egypte), le 16 octobre 2018, a indiqué le Vatican. Il s'agit de la quatrième rencontre entre les deux hommes.

17.10 (cath.ch) La commission des lois du Sénat Français a rejeté la demande socialiste pour la création d'une **commission d'enquête sur les abus sexuels** dans l'Eglise. La proposition a été refusée par 27 voix contre, 14 et 4 abstentions. Cette décision devrait être confirmée, sauf énorme surprise en conférence des présidents. Plusieurs sénateurs socialistes avaient signé la pétition lancée par le journal *Témoignage chrétien* sur la demande de mise en place d'une telle commission.

19.10 (cath.ch/l.Media) Le **nombre de catholiques dans le monde** a augmenté de 14,2 millions, malgré une baisse en Europe au cours de l'année 2016, a indiqué l'agence d'information vaticane Fides, dépendant de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples. Sur 7,4 milliards d'habitants dans le monde, 1,3 milliard sont catholiques, soit un peu moins d'un habitant sur cinq. Ce chiffre marque une baisse de 0,05% de la population totale, comme l'année précédente, tout en représentant une augmentation d'environ quatorze millions de baptisés sur la planète, dont 6,2 millions en Afrique, six millions en Amérique et près de deux millions en Asie. Seule l'Europe connaît un recul net du nombre de catholiques, ayant perdu 240'000 baptisés en un an alors que sa population a pourtant augmenté de 1,3 million d'habitants. Globalement, le nombre d'habitants par prêtre a augmenté, atteignant le chiffre de 14'336, dont 3'130 fidèles. Ces augmentations concernent tous les continents, à l'exception toutefois de l'Asie.

22.10 (cath.ch) Les deux **Sœurs de Sainte-Clotilde** encore présentes à Aigle (VD) rejoindront la France fin octobre 2018. Le diocèse de Sion et la paroisse d'Aigle

ont rendu un vibrant hommage aux dernières représentantes d'une congrégation qui a marqué durant 137 ans l'environnement éducatif de la région.

23.10 (cath.ch/.MEDIA) Les **bénéfices du traditionnel concert de Noël** soutiendront deux camps de réfugiés, l'un à Palabeck (Ouganda) et l'autre à Erbil (Irak), a-t-il été expliqué lors d'une conférence de présentation le 23 octobre 2018 au Vatican. Organisé par la Prime Time Promotions, ce concert aura lieu le 15 décembre dans la salle Paul VI.

25.10 (cath.ch) Publié depuis 1879 par la congrégation des sœurs de St-Paul, à Fribourg, pour sa 139^e année, le **Calendrier Saint-Paul** est édité pour la première fois par les Editions Saint-Augustin, à St-Maurice. Dans un petit format, le calendrier offre tout au long des 365 jours de l'année une brève méditation, une lecture spirituelle et un rappel des temps liturgiques. (editions@staugustin.ch)



25.10 (cath.ch) Le 17 octobre **Jair Bolsonaro**, candidat du Parti Social Libéral (PSL), favori pour le second tour de l'élection présidentielle brésilienne du 28 octobre, s'en prend dans une vidéo avec violence à l'Eglise catholique en traitant le Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) et le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) de « partie pourrie de l'Eglise catholique ».

26.10 (cath.ch) Trois Eglises du canton de Neuchâtel ont publié conjointement un Recueil de principes s'appuyant sur la Bible et les droits humains, en faveur des migrants, sous le titre « **Principes concernant la migration et l'asile** ». Elles s'engagent ainsi aux côtés des réfugiés, dans un contexte de durcissement de l'accueil en Suisse. Les Eglises catholique, catholique chrétienne et réformée évangélique (EREN) souhaitent ainsi « répondre aux lois sur l'asile qui changent et aux accords de Dublin qui laissent dans le désarroi des migrants de plus en plus jeunes, des familles éclatées par les frontières et des requérants en détresse ».

26.10 (cat.ch) Le **pasteur Norbert Valley**, qui avait hébergé au Locle un réfugié, devait être entendu par la justice neuchâteloise le 25 octobre 2018 suite à son recours contre l'amende de 1.000 CHF avec sursis pour avoir hébergé et nourri au Locle, en février 2018, un togolais expulsable. L'audience a été annulée la veille. Pour le procureur général, le report est dû à un moyen de procédure soulevé par l'avocat de Norbert Valley. Le pasteur s'est dit prêt à défendre jusqu'à la Cour européenne le droit, et même le « devoir d'assistance » à

personne en danger. Malgré le report d'audience, une manifestation de soutien prévue a été maintenue en même temps que le dépôt d'une pétition d'environ 2'600 signatures. Une quarantaine de personnes de l'ONG pour les droits humains, Amnesty International, de la communauté de Sant 'Egidio, basée à Lausanne, et de l'AGORA y ont participé. « Vous le lisez sur les banderoles autour de vous. « J'étais nu et vous m'avez habillé, j'étais étranger et vous m'avez accueilli... », a affirmé Anne-Catherine Reymond, fondatrice et présidente de la communauté Sant 'Egidio à Lausanne. « C'est avec inquiétude que nous découvrons la menace qui plane sur le pasteur Norbert Valley. Sera-t-il prochainement interdit de venir en aide à un étranger en détresse s'il n'a pas d'autorisation de séjour en Suisse ? Sera-t-on implacablement amendé si l'on a donné à manger ou que l'on a procuré un lit à un requérant débouté se trouvant à la rue ? »

28.10 (cath.ch/I.MEDIA) Il ne s'agit pas de faire « pour » les jeunes, mais « de vivre en communion avec eux », demandent les Pères synodaux dans leur long document final, approuvé à la majorité des deux-tiers à l'issue du **synode sur 'les jeunes, la foi et le discernement vocationnel'**. Très long – 167 paragraphes, 55 pages – ce document final formule peu de propositions concrètes pour les jeunes. Il demande toutefois de renforcer le Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie en constituant un organisme de représentation des jeunes. Les conférences épiscopales sont pour leur part encouragées à constituer un annuaire des pastorales des jeunes. Autre proposition concrète : que toutes les institutions ecclésiales offrent aux jeunes une expérience d'accompagnement en vue du discernement. Les trois derniers paragraphes offrent un semblant de résumé de l'ensemble du document: toutes les vocations s'insèrent dans l'unique et universel appel à la sainteté. Hélas, admettent les Pères synodaux, trop souvent les jeunes ont délaissé l'Eglise car il n'y ont pas trouvé la sainteté mais la médiocrité, la vanité, la division et la corruption. Ainsi, conclut-il – « nous devons être saints pour pouvoir inviter les jeunes à le devenir. » Il ne s'agit pas de faire quelque chose pour les jeunes, mais de vivre en communion avec eux.

29.10 (cath.ch) Plus d'une soixantaine de jeunes se sont réunis à l'initiative de la **Plateforme interreligieuse de Genève** pour participer à des ateliers créatifs et vivre ensemble des rencontres interconfessionnelles. Quatre jours du 25 au 28 octobre 2018 pour apprendre à dépasser la peur de l'autre.

29.10 (com.) **L'adoration du Saint-Sacrement**, qui avait lieu à la crypte du Sacré-Cœur, a repris à la Chapelle de la paroisse Sainte Claire (15, Rue du Grand-Bureau -1227 Les Acacias) le lundi 29 octobre. L'adoration a lieu lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 20 h. Pour plus d'informations et contact pour joindre les adorateurs: Catherine Dutailly (Coordinatrice) - adorationstsacrement@orange.fr

30.10 (cath.ch) La **crèche de Noël 2018** sur la place Saint-Pierre sera réalisée selon "la très ancienne tradition de sculpture en sable" de la ville italienne de Jesolo. Elle sera inaugurée le 7 décembre et sera en place jusqu'au 13 janvier.

31.10 (cath.ch) Si une moitié des Suisses croient à une survivance après la mort, ils ne sont que 10% à souscrire à la **vision chrétienne traditionnelle de l'enfer et du paradis**. Telle est l'une des conclusions d'une enquête publiée le 29 octobre 2018 par le mensuel évangélique suisse Christianisme Aujourd'hui. 35% des Suisses pensent qu'il n'y a rien après la mort. 10% estiment que « nous irons soit en enfer, soit au paradis ». Les autres personnes interrogées par l'institut Link, basé à Lausanne, mentionnent des formes alternatives de survivance, soit la réincarnation dans une autre créature (9%), ou encore l'accès à un monde parallèle sans Dieu (7%). 5% pensent en outre que tout le monde ira au paradis. 17% émettent d'autres formes de croyances et 17 autres pourcent se déclarent sans avis.

01.11 (Feuille diocésaine) Mgr Morerod a nommé le **Père Corrado Caroli CS**, directeur de la communauté catholique de langue italienne de Genève, à 100 %, dès le 01.10 et le **Père Carlo Marzoli CS**, Genève, prêtre auxiliaire au sein de l'UP Multiculturelle de Genève, pour la communauté catholique de langue italienne, à 100 %, dès le 01.10.

01.11 (cath.ch) Un total de 211 victimes d'**abus sexuels** de la part de membres du clergé se sont manifestées auprès des diocèses de France entre 2017 et 2018. 75 cas ont été signalés à la justice civile et 129 clercs ont été mis en cause. Tels sont les principaux éléments chiffrés du Rapport de la Conférence des évêques de France (CEF) sur la lutte contre la pédophilie dans l'Eglise.

04.11 (com) Dimanche 4 novembre a eu lieu la célébration de l'**entrée en catéchuménat** des 17 candidats adultes, en l'Eglise de Saint-Joseph au cours de la messe dominicale présidée par Monsieur l'abbé Marc Passera, curé de la paroisse et prêtre accompagnateur du catéchuménat des adultes. Cette célébration fut très émouvante pour les catéchumènes et les accompagnateurs, ainsi que pour l'assemblée paroissiale qui fut très priante, en recevant le témoignage de foi de ces nou-

veaux chrétiens et en découvrant le sens des rites prévus pour cette étape, souligne l'équipe du catéchuménat des adultes.

06.11 (cath.ch) La Conférence catholique des baptisés francophones (CCBF) lance un appel au pape François: convoquer un Concile avec une **parité hommes-femmes**. Une pétition a été mise en ligne sur Internet en ce sens. La CCBF demande un « Concile du peuple de Dieu en réunissant à parité des représentants du peuple de Dieu, hommes et femmes, laïcs et clercs ».

07.11 (cath.ch) Pour la première fois, juifs, chrétiens et musulmans unissent leurs voix en faveur des réfugiés. Avec le soutien du Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, les représentants des trois communautés ont signé une « **Déclaration interreligieuse sur les réfugiés** ». Pour la Conférences des évêques suisses « c'est une nouveauté en Suisse, qui marque une grande avancée dans le dialogue interreligieux ». Les représentants des trois grandes religions exhortent leurs communautés, l'Etat et le monde politique à assumer leurs responsabilités face aux besoins des réfugiés.

08.11 (réd) La **mosaïque de la Résurrection du Chemin de joie** a été installée dans la chapelle de l'établissement pénitencier de Champ-Dollon. La fresque réalisée par les artistes du Centre Aletti de Rome avait été bénie par le pape François lors de la messe du 21 juin à Genève. Il s'agit de la seule mosaïque du Chemin de joie installée dans un lieu fermé. A terme, treize mosaïques sur le thème des apparitions du Christ après sa Résurrection embelliront les murs extérieurs de différents lieux d'Eglise et dessineront un parcours dans tout le Canton. Six mosaïques ont déjà été posées. En cours



© Servizio Fotografico - Vatican Media

de finition, les dernières fresques devraient être posées ces prochains mois.

08.11 (cath.ch) Asia Bibi, la chrétienne condamnée à mort pour blasphème et acquittée par la Cour Suprême du Pakistan le 31 octobre 2018, est sortie de prison. La femme a été conduite par avion de la prison de Multan où elle se trouvait dans la capitale, Islamabad, avant d'être transférée dans une localité secrète et sûre. L'acquiescement d'Asia Bibi avait provoqué les protestations de milliers de militants des groupes islamiques radicaux qui sont descendus dans les rues et ont bloqué tout le pays pendant trois jours.

09.11 (cath.ch) L'Université de Fribourg met en place un programme d'études master « **Islam et société** » en branche principale. A partir du semestre d'automne 2019, ce cursus d'études, une première en Suisse, sera proposé par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS). Etabli au sein de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université, le CSIS est un centre de compétences traitant des questions actuelles liées à l'islam en Suisse en mettant l'accent sur l'autoréflexion islamique.

11.11 (cath.ch) Le 29^e festival Prier Témoigner a rassemblé un bon millier de personnes les 10 et 11 novembre 2018 à l'Université de Fribourg. Sous le titre « **Mission impossible** » la rencontre questionnait sur la difficulté de parler et de témoigner du Christ aujourd'hui.

12.11 (cath.ch) Le **pape François a reçu Alain Berset**, président de la Confédération suisse, pendant 27 minutes au cours d'une audience au Palais apostolique. Lors de l'entretien entre le conseiller fédéral et le pape, il a notamment été question d'immigration. Interrogé en conférence de presse sur la possibilité d'appliquer en Suisse la forme d'accueil généreux prônée par le pape, le président de la Confédération a souligné les « limites » qui doivent être définies par un Etat de droit. La tradition humanitaire commune au Saint-Siège et à la Suisse est très importante, mais dans un Etat de droit elle doit être accompagnée par « des règles qui puissent s'appliquer à tous de la même manière », a-t-il insisté.

13.11 (cath.ch/I.MEDIA) Quelque 3'000 personnes démunies et volontaires engagés à leurs côtés déjeuneront le 18 novembre 2018 avec le pape François à l'occasion de la **seconde Journée mondiale des pauvres**, a indiqué un communiqué du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. Voulu par le pape François et célébrée pour la première fois en 2017, la Journée mondiale des pauvres se tient désormais chaque année l'avant-dernier dimanche du temps ordinaire – cette année le 18 novembre. Le successeur de Pierre présidera à cette occasion une cérémonie

dans la basilique Saint-Pierre au Vatican, entouré de 6'000 personnes démunies.

14.11 (cath.ch) L'archidiocèse de Baltimore, aux Etats-Unis, a lancé une initiative concrète pour venir en aide aux **immigrants en situation irrégulière** en leur remettant une « carte d'identité de la paroisse ». Le projet-pilote a débuté dans la paroisse du Sacré-Cœur tenue par les rédemptoristes, à Baltimore. « Fournir un document d'identité peut sembler un petit geste, mais il peut changer la vie de ceux qui le tiendront entre leurs mains », a expliqué le curé de la paroisse, le Père Bruce Lewandowski. Chaque carte porte le nom et la photographie du titulaire, la date d'émission, le nom et les informations de contact de la paroisse, rapporte l'agence missionnaire vaticane Fides. Ce document n'est pas émis par les autorités civiles, mais la démarche a le soutien du maire de la ville et du Département de la police de Baltimore. Ce qui lui confère une forte légitimité.



14.11 (cath.ch/I.MEDIA) A l'occasion du **500e anniversaire de la mort de Raphaël**, les Musées du Vatican publient un nouvel ouvrage sur le grand maître italien de la Renaissance. Le Vatican s'est intéressé aux dix dernières années de la vie de Raphaël, période pendant laquelle le peintre originaire des Marches a participé aux décorations de certaines salles du Vatican. Le volume, intitulé Raphaël à Rome, Restauration et recherches, est le fruit d'un colloque tenu à Rome en 2014. C'est une manière de célébrer l'anniversaire de la

mort de ce grand peintre italien, survenue en 1520.

15.11 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François a reçu le **président de l'Etat d'Israël**, Reuven Rivlin au Vatican à l'approche du 25e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et ce pays. Signé le 30 décembre 1993, l'accord bilatéral était entré en vigueur le 10 mars 1994. Au cours de leurs 35 minutes d'entretien à huis clos dans la bibliothèque privée du pape, les deux hommes ont souligné les relations positives entre leurs Etats. Ils ont toutefois espéré que des accords adéquats puissent être conclus sur certaines questions d'intérêt commun, a précisé le communiqué du Saint-Siège. Parmi ces points, il aurait pu notamment être question d'un projet de loi permettant d'exproprier les biens immobiliers des communautés chrétiennes installées en Israël.

16.11 (cath.ch/I.MEDIA) En nommant le 13 novembre 2018 Mgr Charles Scicluna comme secrétaire-adjoint de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le pape François montre l'importance qu'il accorde à la **rencontre de février 2019 sur les abus sexuels** avec l'ensemble des présidents des conférences épiscopales du monde. Un signal nécessaire alors que l'impatience grandit. Le 12 septembre dernier, le Conseil des cardinaux avait annoncé que le pape François avait décidé de convoquer l'ensemble des présidents des conférences épiscopales du monde entier pour une réunion au Vatican du 21 au 24 février 2019 sur le thème de la protection des mineurs. Depuis, le Vatican était resté silencieux sur l'organisation de cette rencontre d'une forme jusqu'ici inédite. En décidant de nommer Mgr Scicluna tout en le laissant à la tête de l'archevêché maltais, le Souverain pontife souligne l'importance qu'il accorde à cette rencontre. Expert des questions d'abus sexuels, le prélat devient en effet 'numéro 3' du plus important dicastère de la Curie romaine, après la Secrétairerie d'Etat.

Livre : « Perles... Au fil de nos rencontres »

La vie continue au cœur des blessures et des fragilités humaines ! Tel est le message fort du livre « Perles... Au fil de nos rencontres » réalisé par la Pastorale de la Santé de l'ECR. Comme un écrin, il conserve des perles précieuses : les témoignages confiés par des résidents d'établissements médico-sociaux et des patients séjournant dans les différents sites hospitaliers aux aumôniers et bénévoles de la Pastorale de la Santé. Par ce livre, illustré par des photos de Jean-Claude Gadmer, « nous souhaitons laisser une trace de ces belles rencontres avec des personnes fragilisées, en lutte avec la maladie ou la vieillesse », explique la Pastorale de la Santé.

Un nombre limité d'exemplaires de l'ouvrage est disponible gracieusement.

Pour commander un exemplaire gratuit écrire à cathy.espy@cath-ge.ch (CHF 5.- de frais de port)

Après épuisement des exemplaires gratuits, commande du livre au prix de CHF 15.- + frais de port.



LES DÉTAILS CACHÉS



FACILE



MOYEN



DIFFICILE

SOLUTION
DU MOIS DERNIER



LA PHOTO DU MOIS



« Car il s'est donné pour nous
afin de nous racheter de toutes nos fautes,
et de nous purifier pour faire de nous son peuple,
un peuple ardent à faire le bien »

Lettre de Saint Paul apôtre à Tite

**Toute l'équipe du Vicariat souhaite aux lecteurs du Courrier pastoral
un Noël de paix et de joie !**

*Silvana Bassetti, Catherine Bourne, Liliana Buendia, Frédéric Chevalier, Geoffroy de Clavière, Michel Colin, Pascal Desthieux, Philippe Frésard,
Mercedes Lopez, Carmen Maruri, Sabine Mongein, Marie-Laure Morais, Isabelle Nielsen, Dominique Pittot, Pamela Séchaud, Véronique Thorimbert*

Le Vicariat sera fermé du vendredi 21 décembre à 17h00 au lundi 7 janvier à 8h30.

Les petits groupes paroissiaux

Participer à la messe dominicale, c'est bien, mais ça ne suffit pas pour expérimenter la vie chrétienne dans toutes ses dimensions de fraternité, prière, service, formation et évangélisation. Idéalement, chaque chrétien devrait pouvoir faire partie d'un groupe, que ce soit une chorale paroissiale, un groupe biblique, une Equipe Notre-Dame, une fraternité franciscaine, un groupe de prière, etc. Ces petits groupes peuvent aussi devenir des lieux privilégiés où des non-pratiquants découvrent, de l'intérieur, la vie de l'Eglise.

Justement, plusieurs paroisses de notre canton mettent en place des petits groupes paroissiaux. Un assistant pastoral a même consacré son travail de diplôme sur le sujet. Venu d'Italie, implanté dans de nombreux diocèses, le principe des « cellules paroissiales d'évangélisation » est simple : il s'agit de se réunir régulièrement « au nom du Seigneur », comme les premiers chrétiens, au domicile d'un des membres, pour un temps bien structuré de partage, de louange, d'étude de la Parole et de prière. Les membres sont invités à inscrire le nom des personnes qu'ils pourraient inviter dans la fraternité et pour lesquelles ils prient. Quand la cellule devient trop grande, elle se partage en deux, et c'est ainsi qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses dans la paroisse. Aucune compétence particulière n'est nécessaire. Il suffit d'inviter quelques amis ou connaissances pour commencer.

Intéressé(e) ? Vous pouvez consulter les sites ci-dessous et en parler à votre curé.

Je vous souhaite un lumineux temps de l'Avent.



Abbé Pascal Desthieux
Vicaire épiscopal

Pour aller plus loin :

- cellules-evangelisation.org, avec de nombreuses ressources, et newpastoral.net, qui permet facilement de commencer avec un « kit de démarrage » pour six rencontres
- les paroisses genevoises qui proposent des petits groupes : upca.ch* et stfrancois-ge.ch*
- le travail de diplôme : Fabrice Kaspar, En quoi les petits groupes contribuent-ils à la mission d'évangélisation des paroisses ?, 2018. A contacter pour plus d'informations : fabrice.kaspar@cath-ge.ch

*lien direct pour la version électronique (sur le site) :

<http://upca.ch/index.php/10-unite-pastorale/295-grand-projet-paroissial>

<http://www.stfrancois-ge.ch/fraterniteacutes.html#>

Événements du mois de décembre :

L'abbé Pascal Desthieux célébrera les messes des jeunes de l'Avent (chaque dimanche à 19h30 à St-Boniface, Plainpalais)

et la messe radiodiffusée de la nuit de Noël, le 24 décembre à minuit à la Basilique Notre-Dame.

AGENDA

1 décembre

QUOI: Messe avec les chants de Taizé
QUAND: samedi 1er décembre à 18h00
LIEU: Eglise d'Hermance

1 et 2 décembre

QUOI: Marché de Noël
QUAND: samedi et dimanche 1er et 2 décembre de 10h-20h et de 9h-17h
LIEU: Salles paroissiales de la Sainte-Trinité (cf. p. 10)

2 décembre

QUOI: Festival Gandini- Concert Orgue et Orchestre
QUAND: dimanche 2 décembre à 17 heures
LIEU: Église Notre-Dame-des-Grâces (cf. p. 10)

5 décembre

QUOI: Exposé « Notre-Dame l'Immaculée »
QUAND: mercredi 5 décembre après la messe de 18h30
LIEU: Paroisse Notre-Dame (cf. p. 11)

QUOI: Conférence Ni saintes, ni soumises: femmes de la Bible– Marie, dialogue entre les perspectives catholique et protestante
QUAND: mercredi 5 décembre de 18h15 à 19h30
LIEU: Uni Philosophes, salle Phil 201

5 et 12 décembre

QUOI: Aumônerie de l'Uni - Parcours biblique pour jeunes
QUAND: mercredis 5 et 12 décembre de 20h à 21h
LIEU: Temple de Plainpalais

5 -12 -19 décembre

QUOI: Messes Rorate - église St-Paul
QUAND: mercredis 5-12-19 décembre à 6h00 du matin
LIEU: Eglise St-Paul (Cologny-Grange-Canal) (cf. p. 11)

6 et 13 décembre

QUOI: Table de la P(p)arole « Quand la rencontre délivre »
QUAND: jeudis 6 et 13 décembre de 14h à 16h
LIEU: Paroisse de la Sainte-Trinité

7 décembre

QUOI: Célébration du Vendredi
« Une célébration qui prend son temps »
QUAND: vendredi 7 décembre à 19h
LIEU: Paroisse de la Ste-Trinité

9 décembre

QUOI: Messe « Energie de la foi » (messe des jeunes)
QUAND: chaque dimanche à 19h30
LIEU: Église Saint-Boniface (Plainpalais)

10 décembre

QUOI: Appel Spirituel de Genève
« Droits de l'homme, 70 ans après où va-t-on ? »
QUAND: lundi 10 décembre à 19h00
LIEU: Cathédrale St-Pierre (cf. p. 11)

QUOI: Formations: Eucharistie: tradition et actualité.
Avec Fr. Guy Musy.
QUAND: lundi 10 décembre de 20h à 21h30
LIEU: Salle paroissiale de St-Paul

11 décembre

QUOI: Conférence « La beauté qui me porte » avec Anne-Christine Menu-Lecourt
QUAND: mardi 11 décembre
LIEU: HUG - Auditoire Julliard (cf. p. 9)

12 décembre

QUOI: Ciné-Club De Candolle – Film « Les ailes du désir »
QUAND: mercredi 12 décembre 2018 à 19h30
LIEU: Espace culturel François-de-Sales (cf. p. 11)

QUOI: Introduction aux quatre évangiles
QUAND: mercredi 12 décembre après la messe de 18h30
LIEU: Paroisse Notre-Dame (cf. p. 11)

14 décembre

QUOI: Messe Rorate à Versoix
QUAND: vendredi 14 décembre à 6h30 du matin
LIEU: Eglise Saint-Loup (cf. p. 10)

QUOI: Échanger sur l'évangile avec les clés de la "Bible hébraïque" avec l'abbé Arbez
QUAND: vendredi 14 décembre à 8h30
LIEU: Cure de St-Jean-XXIII

19 décembre

QUOI: Exposé « La confession »
QUAND: mercredi 19 décembre après la messe de 18h30
LIEU: Paroisse Notre-Dame (cf. p. 11)

Consultez l'agenda de l'ECR : <https://ecr-ge.ch/agenda/>

LE COURRIER PASTORAL...

Une publication de l'ECR
Vicariat Épiscopal, rue des Granges 13, 1204 Genève
silvana.bassetti@ecr-ge.ch

Le Courrier pastoral est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel. Une erreur? Signalez-la-nous, pour que nous puissions la rectifier. Une réaction ? Ecrivez-nous !